



PRODUCTION

- Les unités de production n°2, 3, 5 et 6 sont en fonctionnement, à disposition du réseau électrique.
- L'unité de production n°1 est à l'arrêt programmé pour visite partielle
- L'unité de production n°4 est à l'arrêt programmé pour une visite partielle.

ARRET PROGRAMME

Le 13 juillet 2019 au matin, le site a arrêté l'unité de production n°1 afin de démarrer sa visite partielle (VP). Cet arrêt d'été programmé s'inscrit dans la lignée des arrêts manuels, prévus pour recharger les unités de production en combustible et réaliser des opérations de maintenance. Cette Visite Partielle (4ème arrêt de l'année) est également la dernière visite partielle précédent la Visite Décennale numéro 4 qui verra le réacteur prolonger son exploitation au-delà des 40 ans. A ce titre plusieurs opérations de maintenance exceptionnelle seront engagées tel que le Maintien de la Qualification aux Conditions Accidentelles (MQCA) qui nécessite le remplacement à l'identique de nombreux composants électriques, de robinetterie ou d'automatisme. D'autres chantiers viseront eux à préparer l'environnement aux futures modifications opérées en VD4. La durée de cet arrêt est estimée à environ 2 mois.

Rappel : il existe 3 types d'arrêts de tranche ;
 - l'ASR, Arrêt pour Simple Rechargement » du combustible, avec peu ou pas de maintenance ;
 - la VP, Visite Partielle avec rechargement du combustible et maintenance
 - la VD, Visite Décennale durant laquelle sont réalisés le rechargement du combustible, la maintenance et les actions d'amélioration de la sûreté de la centrale ainsi que les grands contrôles des différents composants.

TERRITOIRE

2020 : « ENERGIE ET ENVIRONNEMENT » OUVRE A DUNKERQUE

Annoncé lors des Assises de la Transition énergétique, la création d'une section « Energie et Environnement » de l'Ecole d'ingénieur du Littoral Côte d'Opale était en cours. Restait à attendre si la Commission des Titres d'ingénieurs allait donner son aval. C'est aujourd'hui chose faite ! L'EIL Côté d'Opale accueille déjà 2 sections à Longuenesse et à Calais. La 3ème section ouvrira en 2020 et Dunkerque n'a pas été choisie au hasard : première plateforme énergétique d'Europe, présence du pôle d'Excellence Energie 2020, présence du terminal méthanier, de la plus grande centrale nucléaire de l'Ouest européen, présence à venir d'un parc éolien offshore... Les industriels dunkerquois comme la centrale nucléaire de Gravelines ne peuvent que se réjouir de voir naître sur le territoire un lieu de formation pointu et totalement en phase avec les enjeux du monde de l'énergie. Retrouvez toutes les infos sur cette nouvelle proposition d'étude sur le site de l'EILCO : <http://www.eilco-ulco.fr/wp-content/uploads/2018/11/Fili%C3%A8re-Energie.pdf>



UNE PARTIE DU MONDE A LA DECOUVERTE DE L'ECOSYSTEME DE GRAVELINES

Afin de promouvoir l'énergie nucléaire et d'en voir toutes les facettes (techniques, mais aussi économique et sociale), l'Agence Internationale de l'Energie Atomique organise une semaine de formation en France, incluant une étape à Gravelines. La délégation des professionnels de l'énergie a invité cette année 12 pays (Japon, Jordanie, Kazakhstan, Arménie, Brésil, Chine, Kenya, Nigéria, Pologne, Roumanie, Slovénie, Afrique du Sud) présents à Gravelines le 12 juillet.



EXPLOITATION

Événements de sûreté

Le **6 juillet 2019**, l'unité de production n°6 est en phase de redémarrage afin de se connecter au réseau d'électricité après son arrêt pour maintenance. Lors de la montée en vitesse de la turbine, les soupapes d'évacuation du circuit de vapeur se sont ouvertes de manière incomplète, entraînant un niveau d'eau trop élevé dans les générateurs de vapeur. Les systèmes de protection ont bien fonctionné en générant l'arrêt automatique du réacteur. L'analyse est en cours pour déterminer l'origine du défaut d'ouverture des soupapes. Cet écart de sûreté, qui n'a pas eu de conséquence sur la sûreté, l'environnement et la santé des intervenants, a été déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire le **9 juillet 2019 au niveau 0**, sous l'échelle INES.

Événement significatif de sûreté de niveau 1, relatif à l'indisponibilité temporaire d'un système de ventilation des unités de production n°1 et 2

Le **4 juillet 2019**, un défaut sur une cellule d'une armoire électrique entraîne la fermeture des clapets de protection des systèmes de ventilation des installations industrielles des unités de production n°1 et 2, en fonctionnement.

La fermeture de l'ensemble des clapets (35 au total) entraîne la coupure de la ventilation des locaux. Dans le bâtiment des auxiliaires nucléaires, le débit d'air extrait atteint un niveau inférieur à 180 000 m³/h. Les règles d'exploitation imposent dans cette situation d'obtenir à nouveau un débit d'air supérieur à 180 000 m³/h dans un délai d'une heure.

Dès la détection de l'écart, l'ensemble du personnel présent dans les locaux est évacué de manière préventive. La réouverture des clapets est entreprise immédiatement. 27 clapets sont remis en conformité dans les délais requis. Les 8 clapets protégeant la ventilation du bâtiment des auxiliaires nucléaires sont ré-ouverts après six heures, dépassant le délai réglementaire établi à une heure.

Cet événement n'a eu aucune conséquence sur la sûreté des installations, la santé du personnel, l'environnement et la production d'électricité des unités de production n°1 et 2.

La direction de la centrale nucléaire de Gravelines a déclaré le **8 juillet 2019** à l'Autorité de sûreté nucléaire un événement significatif sûreté de niveau 1 sur l'échelle internationale des événements nucléaires (INES), qui en compte 7.

Le 10 juillet 2019, les unités de production n°1 et 2 sont en production. Une maintenance doit être réalisée sur une motopompe. Avant de réaliser cette visite, la motopompe doit être mise à l'arrêt. Pour cela, il est nécessaire d'ouvrir deux sectionneurs. Lors de la mise hors service de la motopompe, l'intervenant ouvre le premier sectionneur avec succès, mais n'ouvre pas le bon second sectionneur. L'ouverture de ce deuxième sectionneur a pour effet de mettre hors-tension une autre motopompe dont l'arrêt n'était pas prévu. La conséquence directe de cette action est l'indisponibilité sur les deux unités de production de quatre chaînes de mesure d'activité cheminées. Rapidement, l'intervenant contacte un équipier afin de connaître la conduite à tenir. Celui-ci lui indique de refermer le second sectionneur, ce qu'il fait. La motopompe est alors de nouveau sous tension. Celle-ci sera restée indisponible durant deux minutes et huit secondes. Cet écart a été déclaré à l'Autorité de Sûreté Nucléaire le **11 juillet 2019 au niveau 0** sous l'échelle INES.

VISITES SITE

JOURNEES DU PATRIMOINE 21 & 22 SEPTEMBRE 2019

Comme tous les ans à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, la centrale nucléaire de Gravelines propose aux particuliers des visites à 9h le matin et à 14h l'après-midi sur les 2 journées du week-end.

Retrouvez toutes les infos en contactant par mail l'équipe des chargés de visite centrale-gravelines@edf.fr

Clôture des inscriptions : le 15 août 2019.

Attention, il faut avoir plus de 12 ans pour pouvoir faire la visite.